Association loi 1901 N°W913000446

BVVB INFO N°138

La Ville du Bois, 17 février 2018

LES TROUS DE NOTRE VOIRIE REBOUCHES ?

(source photo BVVB)

A la mi-janvier, des pansements en goudron ont été appliqués sur notre voirie. Les axes les plus fréquentés de la commune, et les plus endommagés, ont bénéficié de cette solution de secours. Et cela était bien nécessaire, sans pour autant apporter plus de confort et protéger nos véhicules.

Vous avez été nombreux à nous adresser des photos des trous en formation sur notre voirie, dont celle-ci adressée mi-janvier, avant réparation.

Hélas, l'épisode neigeux exceptionnel que nous avons subi début février a pratiquement annulé ces réparations et à nouveau les trous se reforment.

Cela se retrouve particulièrement sur les chaussées trop longtemps négligées par notre municipalité : vieux chemin de Montlhéry, voie des Postes, rue du grand noyer, route de Nozay, etc, qui sont surtout celles les plus fréquentées.

La réalité est visible : les rues qui ont été refaites suite aux travaux d'assainissement récemment effectués n'ont pas souffert.

Alors attention lorsque vous circulez en voiture, regardez bien la chaussée, ne roulez pas trop vite, sinon vos pneus, jantes, triangles de suspension, amortisseurs et d'autres pièces mécaniques subiront des dégâts qui coutent cher en réparation.

VŒUX DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL FRANÇOIS DUROVRAY

(source photo BVVB)

Nous avons été conviés à assister à la cérémonie des vœux du Conseil Départemental de l'Essonne, dans les locaux du siège Intermarché à Vert le Grand le 16 janvier 2018.

Le Président a exposé son bilan 2017 et présenté son programme 2018, appuyant fortement sur la candidature du Plateau de Saclay à l'Exposition Universelle de 2025, les nouvelles infrastructures apportées par la Métropole du Grand Paris (ligne 18 et ligne 12).

Il était entouré de la Préfète de l'Essonne et de la Présidente de la Région Ile-de-France.

La suite au verso...

BVVB Siège Social : 53 rue du Grand Noyer 91620 La Ville du Bois Tél. 06 81 08 23 11
*Site Internet : http://www.bvvb.org ** Mail : info@bvvb.org ** Ne pas jeter sur la voie publique.*
Représentant légal: Gérard TESSIER - Directeur de publication: Pascale COUDEVILLE - ISSN 2259-616X - INPS -Dépôt légal 17 février 2018

VŒUX DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLORAMERATION PARIS SACLAY MICHEL BOURNAT

Cette cérémonie a eu lieu le 25 janvier 2018 sur le site d'EDF au Plateau de Saclay. Nous avons pu être présent grâce à une invitation fournie par un élu de notre commune.

(source photo BVVB)

Le Président de la CA PS, entouré des maires de toutes les communes, a surtout exprimé son étonnement de l'annonce du désistement de notre pays à l'organisation de l'Exposition Universelle de 2025 par le Président de la République, et exprimé ses inquiétudes justifiées pour les retards annoncés par l'Etat, par manque de financement des infrastructures promises à notre département. Le Pôle d'excellence du Plateau de Saclay ne pourra pas exister si aucun moyen de déplacement n'est mis en place avant la réalisation des projets des entreprises qui doivent s'installer sur ce lieu. Une forte mobilisation des élus présents pour la ligne 18 a été exprimée.

(photo source le Parisien)

VISITE AU « SALON DES RENCONTRES DE LA MOBILITE INTELLIGENTE »

Monsieur Gérard TESSIER s'est déplacé à Montrouge le 24 janvier à ce salon qui regroupait une grande partie des acteurs de la Mobilité en France et experts en solutions adaptées aux mobilités.

Il a vu le stand du cabinet d'études INGEROP qui avait remis en décembre 2011 le projet de requalification de la RN 20 et s'est arrêté au stand de l'organisme CEREMA. Il a exposé la problématique de la RN 20, remis une carte de notre association. Le CEREMA Ile-de-France doit nous contacter pour répondre à nos questions.

BVVB Siège Social : 53 rue du Grand Noyer 91620 La Ville du Bois Tél. 06 81 08 23 11
*Site Internet : http://www.bvvb.org ** Mail : info@bvvb.org ** Ne pas jeter sur la voie publique.*
Représentant légal: Gérard TESSIER - Directeur de publication: Pascale COUDEVILLE - ISSN 2259-616X - INPS -Dépôt légal 17 février 2018

SURVOLS AERIENS, NOUVELLES DONNES

La DGAC a enfin reconnu les sorties du plan de vol des avions au décollage d'Orly face aux vents d'ouest.

Les constats effectués par notre adhérente sont enfin reconnus par la DGAC, bien que celle-ci n'ait jamais répondu au courrier argumenté des preuves qu'elle a adressé.

Notre Conseil d'Administration va demander officiellement à ADP les résultats des concertations que la DGAC doit communiquer.

Ce dossier sera bien sur suivi par BVVB.

JEUDI 25 JANVIER 2018

Palaiseau

@LeParisien_91

« Il y a bien une augmentation des survols »

Alertée par les riverains, la direction générale de l'aviation civile a fini par reconnaître le phénomène et lance une étude afin de l'enrayer.

BURES-SUR-YVETTE

PAR CÉCILE CHEVALLIER

LES HABITANTS de Bures-sur-Yvette n'ont pas eu d'hallucinations : ils sont bel et bien survolés plus que de coutume ces dernières années. Un constat reconnu par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) lors d'une réunion publique mardi soir, qui a attiré beaucoup de monde. Pour savoir précisément pourquoi et combien d'avions, à quelle hauteur, transitent au-dessus de la commune de la vallée de Chevreuse la DGAC s'est engagée à mettre en place plusieurs actions.

« Depuis deux ans environ, les habitants se plaignent d'une augmentation du trafic aérien, détaille Jean-François Vigier, maire (UDI) de Bures-sur-Yvette. Avec les travaux de la piste 4 à l'aéroport d'Orly l'été 2016 et 2017, nous n'étions pas surpris. Sauf que les habitants ont témoigné de nuisances dans les mois qui ont suivi la fin des travaux. »

Pour entendre leurs doléances et comprendre l'état du ciel au-dessus de Bures, plusieurs réunions sont programmées : la première en novembre 2016 et la suivante en juillet 2017. « Pendant ce dernier rendez-vous, la DGAC estimait que l'augmentation du trafic n'était pas une réalité mais un ressenti de la population », rapporte Jean-François Vigier. Face aux nombreux témoignages persistants, elle s'engage néanmoins à se plonger dans les analyses des passages des avions ces 10 dernières années.

INSTALLATION D'APPAREILS DE MESURES DU BRUIT

Depuis 2012, le trafic aérien est en augmentation « Ce sont les résultats de cette étude que la DGAC est venue présenter mardi soir, confie le maire. Ils parlent d'eux-mêmes : entre 2007 et 2012, le trafic était stable. Mais depuis 2012, il est en augmentation, la DGAC le reconnaît officiellement. » « Il y a bien une augmentation des survols, confirme la DGAC. Pas à cause d'une augmentation du nombre d'avions décollant d'Orly mais en raison de plus de trajectoires déportées. » Même si la direction de l'aviation civile estime que ce phénomène « reste assez léger », elle prend en considération les plaintes et entend mener plusieurs actions dans les prochains mois « en concertation avec tous les élus de la vallée de l'Yvette, ainsi que des associations ».

Au printemps, les compagnies aériennes seront sensibilisées sur la nécessité de respecter les trajectoires aériennes pour limiter les nuisances. De mars à mai, une campagne de mesure du bruit en posant un système acoustique dans un lieu qui sera déterminé par le maire de Bures-sur-Yvette. Puis entre février et juin, une étude technico-opérationnelle pour voir ce qui est faisable pour recentrer les avions au départ d'Orly.

Un bilan de toutes ces actions est programmé début 2019 pour en dresser leur efficacité.

(source Le Parisien du 25 janvier 2018)

Représentant légal: Gérard TESSIER - Directeur de publication: Pascale COUDEVILLE - ISSN 2259-616X - INPS -Dépôt légal 17 février 2018

RENCONTRE AVEC L'ATTACHEE PARLEMENTAIRE DE NOTRE DEPUTEE MARIE PIERRE RIXAIN

Nos différents messages ont enfin été entendus. Monsieur Gérard TESSIER a été contacté par l'attachée parlementaire de notre Députée qui « souhaitait connaître nos demandes ». Cette rencontre a eu lieu dans la nouvelle permanence de la Députée à Longjumeau le 12 février 2018 à 9h30.
Monsieur Gérard TESSIER a remis à nouveau le dernier courrier adressé à la Députée qui exprime clairement nos demandes :

- La requalification de la RN 20.
- La mise en place du TCSP reliant Arpajon à Massy.
- La fusion des hôpitaux de Juvisy, Orsay et Longjumeau vers le nouvel hôpital de Paris Saclay.
- La récupération de l'énergie consommée par le Data Center de Marcoussis.
- La gratuité du tronçon de l'A10 Dourdan-Les Ulis pour désengorger le réseau secondaire et diminuer l'impact de la pollution sur les communes traversées dans notre circonscription telles, Limours, Linas, Montlhéry, Longpont sur Orge, La Ville du Bois, Ballainvilliers, etc….

Nous devrions être recontactés par l'attachée parlementaire pour l'organisation d'un rendez-vous.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2018

Ce Conseil Municipal avait un ordre du jour plutôt réduit :

FINANCES	
1	Autorisation donnée au maire d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget Ville 2018 - Modification
2	Comité des Œuvres Sociales (COS) : Attribution d'un acompte sur la subvention communale de fonctionnement pour l'année 2018
EDUCATIF	
3	STIF : Convention de délégation de compétence en matière de services spéciaux de transport public routiers réservé aux élèves (circuits spéciaux scolaires)
INTERCOMMUNALITÉ	
4	SIOM : Convention de participation financière au reste à charge des communes en matière de pré-collecte, collecte et traitement des ordures ménagères
5	Communauté Paris-Saclay : Convention d'adhésion au service commun « systèmes d'information »
URBANISME	
6	Parcelles boisées cadastrées AK n°207 et H n°908 situées lieu-dit Les Bartelottes : Acquisitions
DECISIONS DU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	
- 2017DM60 : Maintenance du progiciel de gestion dématérialisée du courrier	
- 2017DM61 : Solution de convocation sécurisée des élus	
- 2018DM02 : Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'installation d'une caméra de vidéo-protection	
- 2018DM03 : Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police	
- 2018DM04 : Assurance des risques statutaires du personnel titulaire et stagiaire relevant de la CNRACL-Avenant 1	
QUESTIONS DIVERSES	

Représentant légal: Gérard TESSIER - Directeur de publication: Pascale COUDEVILLE - ISSN 2259-616X - INPS -Dépôt légal 17 février 2018

Le point 1 a été adopté moins 3 abstentions.
Le point 2 a été adopté à l'unanimité.
Le point 3 a été adopté moins deux abstentions.
Le point 4 a été adopté à l'unanimité.
Le point 5 a été adopté à l'unanimité.
Le point 6 a été adopté à l'unanimité. Pour information, les parcelles boisées sont rachetées par la municipalité au prix des domaines, soit 2 € le mètre carré.
En questions diverses, nous avons appris la démission de Monsieur Reynald Blanchet de son mandat de Conseiller Municipal d'opposition. Un nouveau conseiller sera installé à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

DERNIERE MINUTE : ANNULATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE DE L'OPERATION IMMOBILIERE MARIGNAN, RUE DES CAILLEBOUDES

Nous avons été informés par le Président de l'association VDB EDNQ de l'annulation du permis de construire de ce complexe immobilier qui devait voir le jour au milieu des pavillons. Nous avions en son temps exprimé notre désaccord à notre Maire pour le projet proposé et soutenions les actions judiciaires engagées par les riverains.
Mais, il faut rester vigilant. Notre municipalité ne va certainement pas rester sur cet échec.

Représentant légal: Gérard TESSIER - Directeur de publication: Pascale COUDEVILLE - ISSN 2259-616X - INPS -Dépôt légal 17 février 2018